

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Compte rendu de la séance du conseil municipal

9 Mai 2023

Le 9 mai 2023, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 2 mai 2023 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs. CHAUVIN Marc, BIARD Jacques, GAZOU Philippe, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence, ROUSSET Annie

Absente excusée : Mme Stéphanie CHOLET représentée par Florence RONDEAU

Absente : Mme LECAMUS Maude

Secrétaire de séance : Sylvie FORET

M. le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Délibération modificative budget
- Délibération création emploi permanent cantine + périscolaire

Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte rendu
- 3 - Délibération – convention relative à la mise à disposition d'abris voyageurs
- 4 - Délibération – convention Aquapass
- 5 - Délibération – élections sénatoriales
- 6 - Délibération – convention SDESM
- 7 - Infos diverses

Approbation du procès-verbal du 11 avril 2023

A la demande de certains conseillers, il est précisé que le Chemin de la Folie ne fera pas partie des travaux du contrat rural et qu'il sera mis en sens unique depuis la route de Gravon vers la D411 et en sens interdit sauf desserte agricole depuis la D411 vers la route de Gravon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 à l'unanimité.

Délibération 2023.05.01 Décisions Modificatives budget 2023

Le Maire expose au Conseil Municipal, suite au retour de la trésorerie, qu'une erreur de présentation s'est glissée dans le BP 2023. Pour remédier à cela il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	20209.44	
002	Résultat de fonctionnement reporté		20209.44
TOTAL :		20209.44	20209.44

RF M.C.

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution section investissement	20209.44	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		20209.44
TOTAL :		20209.44	20209.44
TOTAL :		40418.88	40418.88

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité ces modifications

Délibération 2023.05.01.Bis Décisions Modificatives budget 2023

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une inscription au 022 en M57, il n'est pas possible de prévoir des dépenses imprévues, il est nécessaire de corriger et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-15000.00	
61524	Entretien bois et forêts	8000.00	
64131	Rémunérations	5000.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1000.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces modifications.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les décisions modificatives indiquées ci-dessus.

Délibération 2023.05.02 Création d'un emploi permanent

Suite au départ d'un membre de l'équipe cantine/périscolaire, il apparaît nécessaire de procéder au recrutement d'une personne supplémentaire, à raison de ½ h le matin en périscolaire et 2 h à midi pour la cantine, soit 10 h/semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité la création de cet emploi permanent du 11 mai 2023 au 7 juillet 2023.

Délibération 2023.05.03 Convention Abri-voyageurs

En vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports en commun, le département de Seine et Marne met à disposition des communes des abri-voyageurs à titre gratuit en échange de la signature d'une convention qui en précise les modalités.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette convention et charge M. le maire de sa signature et de son application.

8F

M.C.

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Délibération 2023.05.04 Convention Aquapass

M. le maire rappelle que cette convention permet aux habitations de la commune de bénéficier de tarifs préférentiels à la piscine de Montereau.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette convention et charge M. le maire de sa signature et de son application.

Elections sénatoriales

A l'occasion des prochaines élections sénatoriales, les conseils municipaux sont obligés de se réunir le 9 juin prochain.

Le conseil municipal de juin se tiendra donc à cette date.

Convention cadre SDESM pour service SIG

Le SDESM propose l'accès à un portail permettant aux élus la consultation et la visualisation de données géographiques inédites et en nombre important. Cet accès est gratuit.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette convention et charge M. le maire de sa signature et de son application.

Infos diverses

M. le Maire revient sur la participation des habitants aux dernières manifestations organisées par la commune et se félicite de leur présence et du soutien qu'elle nous apporte.

Séance levée à 22 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal : le vendredi 9 juin 2023 à 20 h.

Fait à la Tombe, Le 9 février 2022

Le secrétaire de séance

Le Maire
Marc CHAUVIN